

Sabine Renard-Darson  
46, avenue de Pontailac  
enquêteur

Monsieur Philippe Berthet  
Commissaire

Mairie de Saint-Palais-sur-Mer

17420 Saint-Palais-sur-Mer

Monsieur,

Concernant l'Enquête publique préalable à l'autorisation environnementale et à la concession du Domaine Public Maritime concernant le système d'assainissement des eaux usées et son rejet, je me permets quelques observations.

Saint-Palais-sur Mer est avant tout une station balnéaire. Une très grande partie de son économie repose sur le tourisme, donc sur ses plages très fortement fréquentées en période estivale. La qualité des eaux de baignade est donc un paramètre incontournable au bien-être de tous. Au cours de la saison estivale 2018 les plages ont été fermées plusieurs fois pour cause de pollution, en 2019 une seule fois. Ces fermetures sont inadmissibles ! Les fermetures préventives sont elles aussi préjudiciables car elles révèlent une défaillance connue du système.

Cette qualité dépend de 2 facteurs : la Station d'Épuration et les réseaux d'eaux usées ou pluviales.

#### LA STATION d'EPURATION :

- Elle déverse de l'eau propre en mer, entre la plage du Bureau et celle de la Grande-Côte, à 0m du rivage. Toutefois pour diverses raisons, particulièrement en cas de pluies très abondantes, il se pourrait qu'un « accident » libère des eaux polluées. L'émissaire étant situé le long de la côte, selon le sens des courants, de l'eau chargée de bactéries peut nuire à la santé des baigneurs d'une ou plusieurs plages. Il est regrettable qu'un tuyau n'évacue pas ces rejets au large le plus loin possible afin d'éviter que courants ou vents ne rabattent ces eaux vers les plages.
- La Station d'épuration de Saint-Palais traite l'eau de très nombreuses communes. Partout, de très nombreuses maisons sont en construction. Quand on réalise que chaque logement supplémentaire augmentera encore plus la quantité d'eaux usées à traiter (et à transporter), on ne peut qu'avoir des doutes sur sa capacité à traiter tous ces volumes.

#### LES RESEAUX d'eaux usées et pluviales.

- Les réseaux d'eaux pluviales sont un double facteur de pollution : Non seulement ils se déversent directement sur les plages en y entraînant toutes sortes de déchets provenant des rues avoisinantes. Mais aussi, certaines maisons ont leurs gouttières raccordées au réseau d'eaux usées ce qui augmente considérablement le volume à traiter par la STEP, compromettant son efficacité. De même certaines maisons peuvent avoir une partie de leurs eaux usées qui se déverse dans les eaux pluviales, ou pire, directement dans la mer si elles bordent le littoral. Ces eaux pluviales peuvent engorger le réseau d'assainissement des eaux usées;

- Le réseau des eaux usées est considérablement long et comporte de nombreux postes de relevage susceptibles de se dérégler dans des conditions de surcharge. Certaines eaux peuvent mettre beaucoup trop de temps à rejoindre la STEP ce qui provoque par endroit des émanations fortement malodorantes.
- En ce qui concerne la plage du Bureau, un autre point m'interpelle. Sur les rochers de droite, côté Rue de l'Océan, avant le petit port donc en plein dans les eaux de baignade, se déverse en permanence l'émissaire du Lac de Saint-Palais. Quelle est la qualité de cette eau, ne charrie-t-elle pas de la pollution bactériologique, (surtout que la station de relevage du Rhâ peut mal fonctionner en cas de surcharge )?

Ces quelques points font, qu'actuellement, je n'ai pas confiance dans ce système. Il me semble que son amélioration est un paramètre indispensable à la sauvegarde du loisir préféré des touristes, vacanciers, résidents d'une station balnéaire : la plage et les baignades !

Je vous remercie de bien vouloir considérer que ces réflexions ne sont ni celles d'une politique ni celles d'une technicienne mais d'une simple résidente secondaire qui tient à ce que sa commune reste un lieu, de vie et de vacances, agréable et sain.